

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 251

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République. A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent le N°

ADMINISTRATION et RÉDACTION : 4, Rue Stella

Adresse télégraphique: RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 16-39

5 cent le N°

ABONNEMENTS.

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 16 DE CHAQUE MOIS

Vendredi 19 Août 1904

FAITS DU JOUR

La lettre du Père Maumus sur Waldeck-Rousseau et les congrégations suscite une vive polémique dans la presse. Nous publions, à ce sujet, une lettre de M. René Waldeck-Rousseau.

La question est posée pour savoir si M. Waldeck-Rousseau, comme Gambetta, avait un rôle en verre.

M. Ferrette interpellera M. Mougeot, ministre de l'Agriculture, sur l'attribution scandaleuse des décorations du Mérite agricole.

Le congrès socialistes d'Amsterdam a voté une motion blâmant la tactique de Jaurès et des socialistes de gouvernement.

De nouvelles grèves viennent d'éclater à Marseille, à Hennebont et à Béziers.

De nouveaux désordres sont à craindre à Cluses à cause de l'arrestation éventuelle des incendiaires de l'usine Crettiez.

Le gouverneur de Port-Arthur a refusé de capituler. Les Japonais disent qu'ils prendront la place d'ici cinq jours ; les Russes déclarent qu'ils tiendront encore deux mois.

HEROS DE PORT-ARTHUR

Les nouvelles d'Extrême-Orient nous ont pas encore fixé définitivement sur le sort des escadres de Port-Arthur et de Vladivostok. Les dépêches sont toujours contradictoires et leurs renseignements imprécis.

Le fait qu'un certain nombre de navires russes, parmi lesquels le Cesarevitch, ont dû se réfugier à Kiao-Tchéou et à Chang-Hai, indique cependant que la flotte de Port-Arthur subi un échec et a été contrainte de se disperser pour échapper à son adversaire.

Quelle influence ces événements vont-il avoir sur l'issue de la guerre ? Il est certain que la disparition à peu près complète des escadres russes constitue un réel succès pour les Japonais. De ce côté leur supériorité est donc incontestable. Mais il faut remarquer que sur terre 320.000 hommes, en Mandchourie comme à Port-Arthur, n'ont encore obtenu que des résultats partiels. En se retirant progressivement dans les plaines de Moukden, le général Kouroupatine qui reçoit chaque jour 1.500 hommes de nouvelles troupes entraîne les Japonais sur un terrain où son armée pourra largement se développer et livrer la première grande bataille de la guerre.

Aux élections de 1889, il fut le seul candidat de la liste républicaine élu dans son département.

M. DECORI CANDIDAT SENATORIAL

Ajaccio, 18 août.

Un certain nombre de notabilités politiques corses ont offert à M. Decori, du bureau de Paris, conseiller général de la Corse, la candidature pour le siège senatorial de M. Muratello, décédé. M. Félix Decori est décidé à accepter cette offre.

SUPPRESSION DE GRANDES MANŒUVRES

Dijon, 18 août.

On annonce de source autorisée qu'en raison du manque d'eau constaté au cours de l'enquête faite par la gendarmerie, sur l'ordre du ministre de la guerre, dans la région de la Côte d'Or, on devait avoir lieu les manœuvres du 7^e et du 8^e corps d'armée, ces manœuvres sont supprimées. Elles seront remplacées par des manœuvres de garnison.

Cette décision sera officiellement communiquée le 20 août.

AUTOUR DE M. WALDECK-ROUSSEAU

A propos de la lettre du P. Maumus. — Un récit du « Matin ». — Démenti de M. René Waldeck-Rousseau.

Paris, 18 août.

La lettre du Père Maumus au Figaro, que nous avons publiée hier, ne semble pas devoir clore la discussion qui s'est ouverte sur l'opinion et les sentiments que professait M. Waldeck-Rousseau relativement aux congrégations. L'officieux Matin publie aujourd'hui à ce sujet l'entretien suivant :

Il nous a reproduit hier, dans notre revue de presse, la lettre du P. Maumus publiée par le Figaro et il nous a paru intéressant de savoir si l'auteur de la lettre a été autorisé à porter sur les opinions et sur la politique de M. Waldeck-Rousseau un jugement aussi caractériel. Nous avons pu voir dans la soirée d'hier une personne de la famille et de l'entourage immédiat de l'auteur de la lettre, qui a été très touché de ces témoignages de sympathie pour les congrégations.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie. Mais la tâche qu'il s'était imposée comportait bien d'autres réformes. Ainsi, l'interprétation de cette phrase par le P. Maumus, qu'il généralise au profit de ses opinions, ne saurait-elle être admise par ceux qui ont assisté à la séance au Parlement où il a été accueilli au ce sujet.

Il faut rendre justice à chacun, et nous avons été les premiers à reconnaître que M. Waldeck-Rousseau s'est élevé bien au-dessus de la moyenne des politiciens et qu'il avait apporté dans le gouvernement de l'Etat des qualités de premier ordre, mais nous avons déclaré, qu'à notre sens, M. Waldeck-Rousseau avait mal utilisé ses qualités supérieures et qu'il s'était trompé. Le père Maumus, lui, n'écoute que son amitié et celle-ci lui fait écrire des choses qui étonnent ; par exemple, le Dominicain nous parle de la grande et chère mémoire de celui qui veut défendre contre les injures de ceux qui s'obstinent à voir en lui un persécuteur.

Mieux valait donc pour l'amiral Vitte courir sus à l'ennemi, lui faire le plus de mal possible, gagner Vladivostok, même au prix de pertes cruelles, en tous cas conserver quelques unités destinées à rallier plus tard les navires vainqueurs.

Il est indiscutable, en effet, qu'en ressentant chaque jour davantage leur certitude, les batteries japonaises exposaient l'escadre de Port-Arthur à une destruction complète ; d'autre part, Port-Arthur pris, sa flotte, au cas où elle aurait été épargnée par les obus des grosses pièces, combattait intacte entre les mains des vainqueurs.

Mieux valait donc pour l'amiral Vitte courir sus à l'ennemi, lui faire le plus de mal possible, gagner Vladivostok, même au prix de pertes cruelles, en tous cas conserver quelques unités destinées à rallier plus tard les navires vainqueurs.

Il reste, si désespéré que semble au premier abord ce projet, il n'était pas irréalisable.

Les cuirassés et les croiseurs de l'amiral Kamimura et de l'amiral Togo doi-

vent commencer à se ressentir des fatigues d'une action prolongée. Les tempêtes qu'ils ont essuyées et les combats qu'ils ont livrés ont dû considérablement réduire leur force de résistance. Les canons ne peuvent plus avoir la même précision qu'au début des hostilités et les amiraux russes étaient en droit d'admettre qu'après les furieux bombardements de la semaine précédente les unités pouvaient leur manquer.

Il faut remarquer aussi que l'amiral Togo aurait été forcé de faire face à la fois aux navires de Port-Arthur et aux croiseurs de Vladivostok, si ces derniers avaient une fois de plus échappé à la vigilance de l'amiral Kamimura.

Enfin, les Russes pouvaient compter sur la surprise que causerait à leurs adversaires une sortie en masse et espérer que leurs navires prendraient une avance suffisante pour n'être plus retenus.

Bonne Dieu ! Waldeck-Rousseau cléricalisé par les mains sacrées d'un religieux ! Mais les pauvres nonnes tremblantes, jetées hors de chez elles par les soins de M. Waldeck-Rousseau, obligées de s'exprimer pour vivre, réduites par la mort à l'escadre japonaise en ligne de combat. Des signaux ont été faits par les Chinois que les Russes ont eu la faiblesse d'employer encore à leur service ? Des dépêches ont-elles été interceptées ? Il y a là un mystère difficile à pénétrer.

Dans tous les cas, dès que le croiseur japonais de garde eut annoncé la présence des Russes au large de Port-Arthur, c'est M. Combes. Et encore, pourvu que M. Combes n'a pas, lui aussi, pour confesseur un capucin sécularisé. Nous apprendrons peut-être cela après sa mort.

Pour le moment, une chose est urgente, c'est qu'en introduire en cour de Rome le procès de canonisation de M. Waldeck-Rousseau, mort en œuvre de sainteté. Nous comptons sur le père Maumus pour l'accomplissement de cette œuvre appelée à jeter un nouveau lustre sur l'Eglise de France. — Camille Duclou.

Il y en a un qui doit rire de son rire de mauvais prêtre à la lecture de l'épître du confident de M. Waldeck-Rousseau, c'est M. Combes. Et encore, pourvu que M. Combes n'a pas, lui aussi, pour confesseur un capucin sécularisé. Nous apprendrons peut-être cela après sa mort.

On sait ce qu'il est advenu. L'issue du combat n'était pas douteuse. Après avoir résisté pendant deux heures à l'attaque d'adversaires trois fois supérieurs, l'escadre de Port-Arthur a été dispersée. Le lendemain l'amiral Kamimura forçait les croiseurs de Vladivostok à rejoindre leur port d'attache.

Pour le moment, une chose est urgente, c'est qu'en introduire en cour de Rome le procès de canonisation de M. Waldeck-Rousseau, mort en œuvre de sainteté. Nous apprendrons peut-être cela après sa mort.

Les Japonais sont maintenant les maîtres des deux mers de Chine et du Japon. C'est sans crainte que les transports nipppons ravitailleront en hommes, en munitions et en approvisionnements les armées qui opèrent en Mandchourie. Quant à la flotte de guerre, libre de ses mouvements, elle va pouvoir réparer ses avaries en toute sécurité.

Quelle influence ces événements vont-il avoir sur l'issue de la guerre ? Il est certain que la disparition à peu près complète des escadres russes constitue un réel succès pour les Japonais. De ce côté leur supériorité est donc incontestable.

M. Gévelot dirigeait une importante manufacture de cartouches et de capsules qui a pu fournir, en 1868, jusqu'à un million de cartouches au gouvernement. En 1870, il resta à Paris et contribua évidemment à la défense de la capitale. A l'Assemblée nationale, il fit partie de l'opposition républicaine et, le 19 juin 1871, il fut un des 333 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou.

Aux élections de 1889, il fut le seul candidat de la liste républicaine élu dans son département.

M. DECORI CANDIDAT SENATORIAL

Ajaccio, 18 août.

Un certain nombre de notabilités politiques corses ont offert à M. Decori, du bureau de Paris, conseiller général de la Corse, la candidature pour le siège senatorial de M. Muratello, décédé. M. Félix Decori est décidé à accepter cette offre.

SUPPRESSION DE GRANDES MANŒUVRES

Dijon, 18 août.

On annonce de source autorisée qu'en raison du manque d'eau constaté au cours de l'enquête faite par la gendarmerie, sur l'ordre du ministre de la guerre, dans la région de la Côte d'Or, on devait avoir lieu les manœuvres du 7^e et du 8^e corps d'armée, ces manœuvres sont supprimées. Elles seront remplacées par des manœuvres de garnison.

Cette décision sera officiellement communiquée le 20 août.

AUTOUR DE M. WALDECK-ROUSSEAU

A propos de la lettre du P. Maumus. — Un récit du « Matin ». — Démenti de M. René Waldeck-Rousseau.

Paris, 18 août.

La lettre du Père Maumus au Figaro, que nous avons publiée hier, ne semble pas devoir clore la discussion qui s'est ouverte sur l'opinion et les sentiments que professait M. Waldeck-Rousseau relativement aux congrégations.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jusque-là dans l'Etat qu'une place mal définie.

Il a été décidé, dans une conversation privée, qu'en soumettant à l'approbation des Chambres les articles de la loi des associations, il allait voter un arrêt-civil aux congrégations françaises, qui n'avaient en effet jus

Un coup de bague sur une longue crête guide la marche de leur monture; les pieds ballants des jolies nègres ont des épaules légères; elles laissent un sillage de pail sur les places publiques, et l'on songe au « Manchy » des Poemes barbares...

— Tu t'en vas ainsi par ces matins doux...

A. Le Mêtre.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

A PORT-ARTHUR. — L'ULTIMATUM REPUSSE. — CE QUE PEUT DURER LE SIÈGE. — LES OPERATIONS EN MANDCHOURIE.

LE SIÈGE DE PORT-ARTHUR

La Situation de la Place

Saint-Pétersbourg, 18 août.

Le bombardement de Port Arthur continue, faisant de nombreuses victimes et allumant un peu partout des incendies. Un télégramme particulier annonce que les Japonais ont perdu encore hier 5,000 hommes dans un assaut.

Le général Stoessel, sommé de capituler avec les honneurs militaires et la sortie de la garnison en armes, a refusé avec indignation. La garnison se déclara jusqu'à la dernière heure. Nous estimons, selon des données sérieuses, que Port-Arthur pourra encore tenir huit jours. Les pertes actuelles de l'ennemi se montent, à Port-Arthur, à 33,000 hommes.

La majorité des hommes de métier pensent que la sortie de l'escadre de Port-Arthur eût réussi complètement un mois plus tôt, alors que le cuirassé *Fuji*, avarié, était en traitement à Sasebo, en compagnie d'autres vaisseaux de guerre plus ou moins endommagés. Aujourd'hui, le succès est compromis. En donnant trop tard l'ordre de sortir, l'amiral Alexeïff a manqué le coche.

Le Bombardement

Londres, 18 août.

On mandate de Ché-Fou, 16 août, au *Daily Telegraph*:

« Des Indous arrivés ce soir de Port-Arthur disent que le bombardement continue avec vigueur. De nombreuses maisons de commerce, la vieille banque chinoise et beaucoup d'autres maisons se sont écroulées sous les obus. Les boutiques sont fermées. Les hôpitaux sont bondés de blessés.

« Les Japonais sont maintenant à six milles de la ville. Cinq navires de guerre sont en route dans le port. Les vivres abondent. Les Japonais disent qu'ils prendront la ville dans les cinq jours, mais les Russes déclarent qu'ils peuvent tenir encore deux mois. »

Ché Fou, 18 août.

Deux Chinois arrivés en jonque racontent que les Japonais canonnent les docks et les chalands où se trouvent les approvisionnements de charbon et qu'une terrible conflagration s'est suivie.

D'après eux, les Japonais seraient à quatre milles de la ville.

La Réponse à l'Ultimatum Japonais

Londres, 18 août.

On télégraphie de Tokio au *Daily Express*, le 17 août, 10 heures du soir:

« Je tiens de source non officielle que le commandant des troupes d'investissement de Port-Arthur a reçu et transmis à l'empereur la réponse de la garnison russe à la demande de capitulation. Le commandant russe a remercié en termes courtois l'offre de permettre aux non-combattants de quitter la ville, mais il refuse nettement de capituler. »

Un avis reçu de source française dit que le général Stoessel a refusé avec indignation la capitulation avec les honneurs de la guerre offerte par les Japonais.

Londres, 18 août.

Une dépêche de Tokio au *Daily Express*, le 17 août, 10 heures du soir:

« Les Japonais ont quitté Saï-Ma-Tsé et se dirigent en masses vers le Nord. Leurs mouvements ont pour but de forcer le général Koutopatine à abandonner Liao Yang sans bataille. »

Le télégramme du général Koutopatine au czar fait prévoir, lors de la prochaine bataille, une lutte acharnée et donne à penser que la tactique de retraite a pris fin.

La marche des Japonais vers le Nord

Saint-Pétersbourg, 18 août.

Le journal *Rouss* reçoit de Liao-Yang le télégramme suivant:

« Les Japonais ont quitté Saï-Ma-Tsé et se dirigent en masses vers le Nord. Leurs mouvements ont pour but de forcer le général Koutopatine à abandonner Liao Yang sans bataille. »

Les Neutres

Ajaccio, 18 août.

Le capitaine Stuart, commandant le va-

leur *Scotian*, vient de transmettre au consul anglais à Ajaccio son rapport sur la rencontre avec le croiseur auxiliaire russe *Oural*.

Il ressort de ce document que le *Scotian* ne s'était pas arrêté au second coup de canon tiré à blanc par l'*Oural*, celui-ci a tiré un troisième coup à blanc. Le projectile a passé à un mètre de la cheminée et est tombé à cinquante mètres en avant du navire. Le capitaine Stuart proteste vivement contre ce tir, le faible tonnage de son navire devant, pensait-il, le mettre à l'abri de toute suspicion.

A Vladivostok

Cologne, 18 août.

La *Gazette de Cologne* publie une lettre de Vladivostok, datée du 15 juillet, dans laquelle on lit:

« La situation à Vladivostok ne pourra devenir dangereuse qu'après la chute de Port-Arthur. Alors les Japonais auront au moins autant à faire qu'à Port-Arthur; ils pourront peut-être se convaincre, à ce moment, de l'ianalité des victoires à la Pyrrhus et se dire: Encore une victoire pareille et nous sommes perdus. »

Devant Shanghai

Shanghai, 18 août.

Une escadrille japonaise est attendue aujourd'hui, dans le but de demander aux autorités chinoises qu'elles exigent la sorte immédiate du port des navires russes *Asiakal* et *Grossocov*, à moins qu'ils ne soient débarqués sur le champ.

Le « *Rossia* » et le « *Gromoboi* »

Saint-Pétersbourg, 18 août.

Une dépêche de Vladivostok annonce que

le *Rossia* et le *Gromoboi* sont rentrés dans le port.

On sait que le *Rurik* a été coulé par les Japonais.

Finances de guerre

Saint-Pétersbourg, 18 août.

Ou lit dans le *Messager du gouvernement* que suivant la note publiée par le gouvernement au sujet des fonds liquides à sa disposition pour les besoins de la guerre, le montant de ces sommes s'élevait, au début des hostilités, à plus de 300 millions de roubles.

Jusqu'au 16 août, il a été ouvert à tous les départements, en vue des nécessités de la guerre, un crédit de 257 millions et demi; il ressort de là qu'on n'a pas encore touché au produit de la réalisation des Bons du Trésor 5 0/0, émis pour la somme nominale de 800 millions.

Bruits de Médiation russo-japonaise

Vienne, 18 août.

La nouvelle se confirme que l'empereur François-Joseph et le roi Edouard se sont entretenus, au cours de leur entrevue de Marienbad, de la possibilité d'une médiation entre la Russie et le Japon.

On prête au roi d'Angleterre l'intention d'offrir ses bons offices en vue d'arrêter l'effusion du sang, au lendemain du jour où les Japonais remporteraient un succès significatif, si s'ispareraient du port de Port-Arthur, par exemple.

L'on ajoute que la médiation du roi Edouard aurait d'autant plus de chances d'être acceptée que plusieurs puissances sont déjà résolues à ne pas permettre à la nation belliciste qui aurait acquis par les armes un avantage marqué, de continuer sa marche en avant.

Les troupes ont reçu l'ordre de rester à Cluses. Une réunion, à laquelle assisteront deux députés socialistes, aura lieu, croit-on, samedi.

qui soutient M. Hervé en tête du numéro du 7 août, remplit d'articles d'un violent athéisme, M. Chauvelon, secrétaire de la commission française permanente d'organisation du prochain « Congrès de la Libre-Pensée » de Rome, donne le nom de M. Lanson parmi ceux de ses adhérents.

« Qu'où remette le gouvernement officiel d'une élite de notre jeunesse pensante et la formation des maîtres futurs de notre enseignement secondaire et supérieur à un adhérent au Congrès social de Rome, ce serait blesser plus encore qu'on ne l'a fait jusqu'ici la conscience libre d'une grande partie du personnel universitaire. »

Qui ait indiqué qu'un projet de retraites

qui vaient à l'ordre du jour, a été voté en pleine réunion, en 1892, et vous en avez retardé l'application de dix ans.

« Vous attribuez le bénéfice? Cette loi a été votée par le Parlement, en 1892, et vous en avez

révoqué l'application de dix ans.

« Pour ce qui est de la guerre, c'est nous qui l'avons prévue, en 1877 et en 1880. Vous, vous préparez en votant le budget militaire.

Il n'y a rien d'étrange, d'ailleurs, à ce que vous agissiez ainsi. Votre réaction est fondamentale. Vous rattachiez le socialisme à la République et à la Révolution française. Nous, nous disons que la socialisme est le résultat du phénomène purement économique et cette conception est en opposition irréductible avec les idées de votre pays. »

Vous avez faites de la République la char-

rette, la jeune fille dans la voiture d'ambulance qui les conduisit rapidement à l'église.

Un prêtre, qui les attendait, les maria sur le champ.

Il est bon de rappeler que, d'après la loi

américaine, on peut se marier sans le consentement des parents. Le télégramme ajoute que les parents de la jeune fille, informés par les nouveaux mariés, ont décidé de refuser tout service jusqu'à ce qu'ils aient ordre.

Les pompiers ont décidé de réclamer comme rétribution annuelle, outre certains avantages spéciaux : pour les sergents, 40 francs, pour les caporaux, 30 francs et pour les sapeurs, 24 francs; en cas d'incident, de 4 francs; de nuit, 5 francs, plus une indemnité de chausseuses.

Un deuxième grève, à laquelle on était

loin de s'attendre, vient également d'éclater à Hennébont.

Deux grèves viennent d'éclater à Hennébont. La première s'est produite aux forges de Kergian. Les ouvriers employés à

l'usine d'ambulance futaussitôt man-

qué. Le père ne voulait pas quitter son enfant et manifestait l'intention de monter dans la

voiture avec elle. Mais, très énergique-

ment, le médecin s'y opposa. C'était, affir-

ait-il, contre la réglementation.

En attendant qu'il leur soit donné salut,

ils ont décidé d'abandonner le tra-

vail.

Le deuxième grève, à laquelle on était

loin de s'attendre, vient également d'éclater à Hennébont.

Deux grèves viennent d'éclater à Hennébont.

COURS DE LYON COURS DE PARIS

Du 13 Août 1904

CLÔTURE A TERME

	COURS DE LYON	COURS DE PARIS
Exchanges	88 15	Bank of France
Barres	165	French Bank
Italiens	103 80	Robinson Gold
Portugais	125	London Rand
Crédit Lyonnais	114	Consol. Goldfield
Metropolitain	114	Langham Estate
	114	Randol. Estate
	114	Shaha
	114	Simmer
	114	Banque Ottomane
	114	Bank of Paris
	114	Argentine
	114	Bresil
	114	Serbie
	114	Portugais
	114	Russie
	114	Anglais
	114	Autrich.-Hongrois
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.
	114	U.S. P.
	114	U.S. Q.
	114	U.S. R.
	114	U.S. S.
	114	U.S. T.
	114	U.S. U.
	114	U.S. V.
	114	U.S. W.
	114	U.S. X.
	114	U.S. Y.
	114	U.S. Z.
	114	U.S. A.
	114	U.S. B.
	114	U.S. C.
	114	U.S. D.
	114	U.S. E.
	114	U.S. F.
	114	U.S. G.
	114	U.S. H.
	114	U.S. I.
	114	U.S. J.
	114	U.S. K.
	114	U.S. L.
	114	U.S. M.
	114	U.S. N.
	114	U.S. O.